

SLiME

Porté par



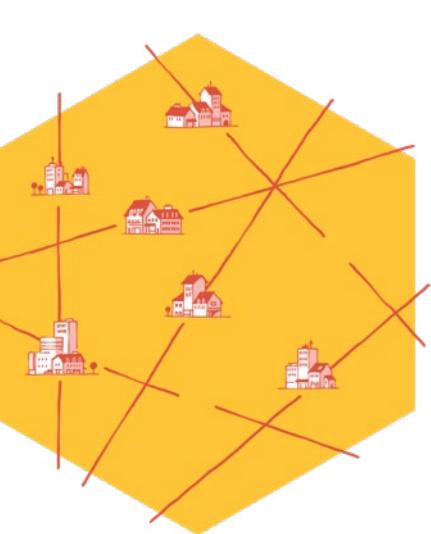
Une solution pour agir
contre la précarité
énergétique

DOSSIER DE PRESSE

2025

Contact Presse : Célia Le Postec
celia.lepostec@cler.org
07 69 95 57 40

www.lesslime.fr



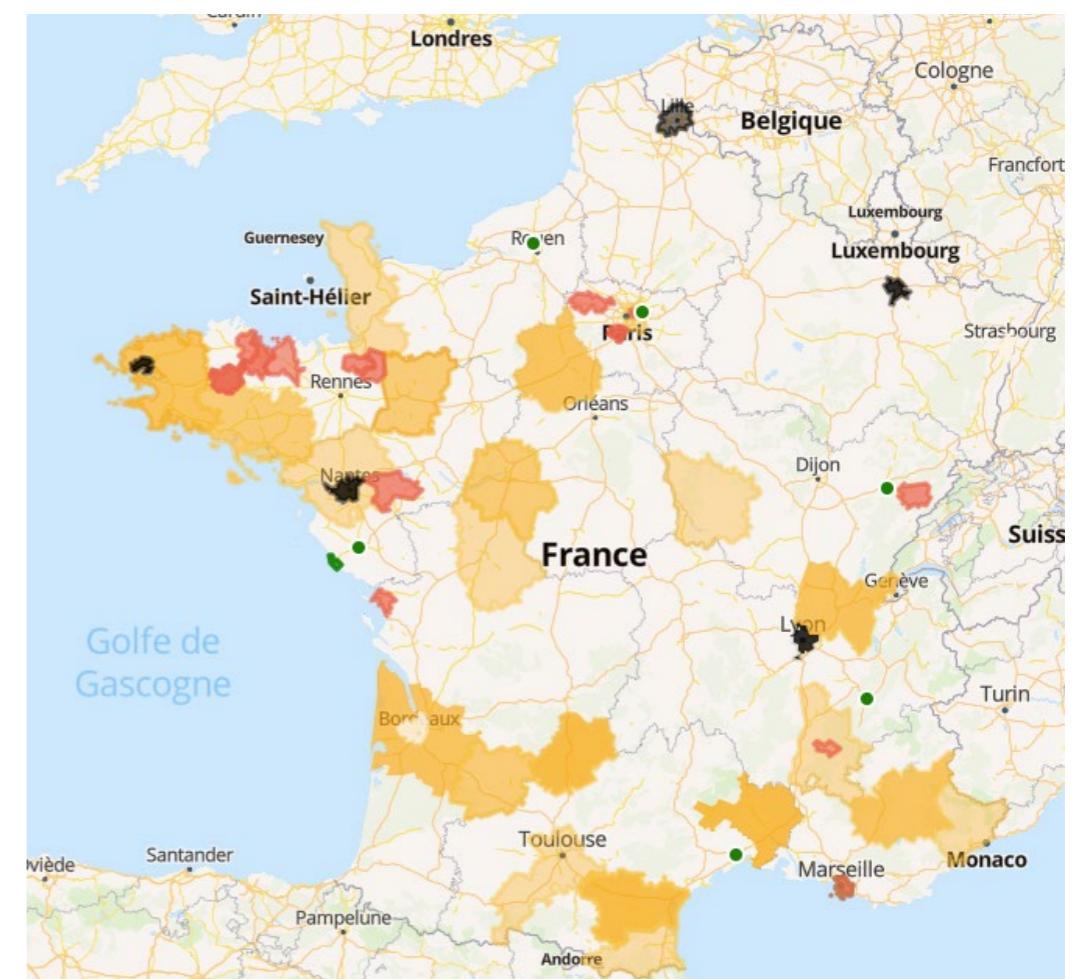
Le programme Slime, une solution pour agir contre la précarité énergétique

Le programme Slime est un dispositif clé pour agir concrètement contre la précarité énergétique.

Mis en œuvre par les collectivités territoriales, il vise à **faciliter le repérage et l'accompagnement des ménages confrontés à la précarité énergétique** ainsi qu'à d'importantes difficultés financières.

Financé par les CEE (Certificats d'économie d'énergie) depuis 2013, il est **piloté par Cler solutions**.

En 12 ans, plus de **80 collectivités territoriales** ont mis en œuvre le programme Slime, permettant à **95 000 ménages** en précarité énergétique d'en bénéficier.



“12 millions de personnes en France sont en précarité énergétique.

Les mauvaises performances thermiques des logements et la vétusté des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire gonflent leurs factures énergétiques.

Qu'elles renoncent à les payer ou se privent pour en limiter le montant, cette réalité quotidienne des plus modestes est intolérable.

Pourtant, les solutions pour rénover les logements existent : en lançant un vaste chantier national d'amélioration de la performance énergétique du bâti, nous pourrons apporter du confort à ceux qui n'en ont pas et réduire le montant des factures pour tous.

Le programme Slime est une solution pour agir contre la précarité énergétique.

En 12 ans, il a permis d'accompagner plus de 95 000 ménages.”

Marie Moisan
Coordinatrice du programme Slime au sein de Cler solutions

Sommaire

- Le programme Slime, une solution pour agir contre la précarité énergétique
- Une méthodologie au service des collectivités territoriales
- Retours d'expérience de territoires engagés
- Témoignages de ménages accompagnés
- La précarité énergétique, un fléau qui touche 12 millions de personnes en France
- Le réseau Cler

p. 3

p. 4

p. 7

p. 12

p. 14

Plus de 38 % de la population française résidait dans un territoire couvert par un programme Slime en 2024.

Une méthodologie au service des collectivités territoriales

Pour les collectivités territoriales, rejoindre le programme Slime c'est bénéficié :

- d'un financement à 50 % minimum pour la mise en place de la coordination et des visites sur le territoire (il est notamment éligible à un co-financement par l'Etat dans le cadre du Pacte des Solidarités) ;
- d'un accompagnement personnalisé ;
- d'outils clés en mains pour les aider à faire connaître le dispositif sur le territoire.

Plus de 80 collectivités territoriales ont déjà rejoint le programme Slime

Si les **Conseils départementaux**, désignés comme chefs de file de la lutte contre la précarité énergétique, représentent un tiers de ces collectivités, le programme Slime bénéficie également aux **Métropoles, CCAS, établissements publics et groupements de communes**.

Parmi ces territoires, le Conseil départemental du Gard, le Conseil départemental de la Gironde, la Ville de Paris, la Métropole Européenne de Lille, Brest Métropole, Marseille...

Alors que selon l'ONPE, 12 millions de personnes en France sont en situation de précarité énergétique, le programme Slime permet de :

- renforcer l'efficacité des aides publiques : en proposant un accompagnement humain, il favorise le recours aux droits pour les ménages, confrontés au nombre et la complexité des mécanismes d'aide à la rénovation ;
- répondre à un enjeu de santé publique : plusieurs études médicales établissent aujourd'hui clairement des liens entre précarité énergétique, privation de chauffage et état de santé physique et mentale dégradé des ménages concernés. Chaque euro investi dans la rénovation énergétique engendre 30 centimes d'euros d'économie en dépenses de santé¹.
- répondre aux enjeux environnementaux, notamment via la rénovation énergétique des logements.

¹- IEDF-CemkaEval-Université de Warwick, 2018

Sur le terrain : les résultats du programme



Depuis 2013, plus de 80 collectivités territoriales ont mis en œuvre le programme Slime, permettant à 95 000 ménages en précarité énergétique d'en bénéficier.

Les collectivités qui souhaitent rejoindre le programme peuvent déposer un dossier de candidature lors des appels à candidatures organisés par Cler solutions trois fois par an (28 février, 31 mai, 30 septembre). Elles bénéficient alors de l'accompagnement du Cler solutions dans le montage de leur dossier.

Sur le plan méthodologique, le programme se décompose en 4 étapes :

1. Le repérage des ménages : les collectivités et/ou le partenaire opérationnel animent un réseau de donneurs d'alerte (professionnels de l'action sociale et médico-sociale, bénévoles d'associations, fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux, CAF, MSA...) qui repèrent les ménages très modestes en précarité énergétique.
2. La réalisation d'un diagnostic sociotechnique au domicile du ménage : la collectivité mandate un chargé de visite qui s'intéresse alors à l'état du bâti et des systèmes d'eau chaude et de chauffage, aux usages du logement et étudie les factures avec le ménage. Il prodigue des conseils au ménage, effectue des réglages et installe de petits équipements qui permettent des économies et/ou un gain de confort immédiats.
3. L'orientation du ménage vers des solutions durables et adaptées : les chargés de visite orientent les ménages vers des acteurs porteurs de solutions et accompagnent les plus fragiles jusqu'à la mise en œuvre de celles-ci. Exemples d'orientation possibles : travaux de performance énergétique, médiation locataire-bailleur, fonds d'aide aux travaux et au remplacement d'équipement, accompagnement social et budgétaire, ajustement de l'abonnement.

4. Le soutien renforcé du ménage : dédié aux plus fragiles qui ont besoin d'être accompagnés dans la mise en œuvre des orientations préconisées à l'issue de la visite, ce soutien porte sur le suivi des consommations, la gestion des abonnements ou l'aide à l'échelonnement d'une dette d'énergie, la médiation bailleur-locataire, l'accompagnement poussé vers un fond d'aide aux travaux... 74 % des ménages visités en ont bénéficié en 2023.

Les principales conditions de réussite d'un dispositif Slime

La réussite d'un dispositif Slime dépend avant tout de son animation territoriale, qui permet à la fois de repérer les ménages en situation de précarité énergétique et de leur proposer des solutions adaptées.

Les effets sur les ménages sont plus importants lorsque le dispositif réunit les conditions suivantes :

- Intégration des compétences "logement" et "accompagnement social" au Slime,
- Existence d'une large palette de solutions sur le territoire, avec des acteurs disponibles pour prendre le relais suite à l'orientation,
- Suivi du ménage après la visite, que ce soit par téléphone ou lors d'une seconde visite à domicile.

Impact sur les territoires mettant en œuvre le dispositif

La mise en place d'un dispositif Slime peut avoir un fort impact sur le territoire concerné.

Il contribue à soutenir les politiques publiques locales en termes de justice sociale, de lutte contre le non-recours et de nouvelles approches du travail social. Il encourage l'émergence de nouvelles solutions pour les ménages, comme les fonds "petits travaux".

Il permet par ailleurs une meilleure structuration des dynamiques territoriales entre acteurs.

À titre d'exemple, depuis sa mise en place à La Réunion, le programme Slime a permis l'accompagnement de plus de 35 000 familles modestes dans la gestion de leur consommation énergétique, en offrant des solutions concrètes. Parmi celles-ci, l'installation de plus de 9 000 chauffe-eau solaires, représentant une économie d'énergie estimée à 13,5 GWh, soit la consommation annuelle de 3 850 foyers réunionnais. Ce dispositif est particulièrement pertinent pour La Réunion, où le climat permet de maximiser l'utilisation de cette énergie renouvelable.

Impacts des visites Slime sur la situation des ménages

Une évaluation du programme réalisée en 2020 a mis en évidence une nette amélioration de la situation des ménages sur les territoires ayant déployé le programme Slime :

84 % se mettent en action suite à la visite : entreprendre des démarches, changer ses habitudes, mieux suivre ses factures... 65 % réalisent une action engageante suite à la visite : réaliser des travaux de rénovation énergétique, solliciter des aides financières, déménager...

La visite Slime permet aux ménages de mieux comprendre leur logement, de monter en compétence : avant la visite, 78 % ayant eu froid dans leur logement l'expliquaient par une privation de chauffage. Après la visite, ils sont 75 % à pointer le manque d'isolation de leur logement comme cause principale du froid.

Suite à la visite, 62 % se sentent suffisamment acteurs pour transmettre les conseils qu'ils ont reçus à une personne de leur entourage. 63 % déclarent mieux comprendre les aides auxquelles ils ont droit, et près de la moitié des ménages (46 %) réalisent des travaux à la suite du diagnostic (isolation, changement de fenêtres, chaudière...). 35 % déclarent enfin ne plus souffrir du froid dans leur logement l'hiver et 30 % estiment avoir fait des économies sur leurs factures d'énergie.

Retours d'expérience de territoires engagés Témoignages de ménages accompagnés

L'évaluation de l'impact de son programme Slime en juin 2024 a permis au CCAS de Grenoble, qui le déploie depuis 2017, de mieux connaître le profil et les besoins des ménages victimes de précarité énergétique et d'apporter des pistes de travail, notamment en matière de repérage, de financement et d'accompagnement. Cette évaluation a été l'occasion de constater que, si 69% des ménages visités sur le territoire grenoblois ont eu recours au Slime en raison de difficultés à régler leurs factures d'énergie, les jeunes, les propriétaires et les locataires du parc privé constituent un public difficile à toucher bien que concerné. Un constat qui appelle donc, entre autre, à favoriser l'accès et la lutte contre le non-recours aux droits et aux aides financières.

➤➤ [Téléchargez le rapport d'évaluation du Slime et sa synthèse.](#)

Engager 100 collectivités dans un Slime et accompagner 100 000 ménages d'ici 2025

“Le programme Slime a été renouvelé en 2022 dans un contexte de tension énergétique. En toile de fond, la récession liée à la pandémie de Covid-19, puis une reprise économique mondiale avec de fortes incidences sur la disponibilité en énergie. L’augmentation des prix de l’énergie aurait dû atteindre 54 %. Elle a été limitée à 28 % pour les consommateurs résidentiels grâce à la prolongation tout au long de l’année 2022 du bouclier tarifaire mis en place fin 2021. Pour autant, les ménages les plus modestes ont subi de plein fouet cette hausse contenue mais brutale des prix.

Les enjeux liés à la détection et à l'accompagnement de ces familles sont plus que jamais essentiels et les besoins des familles comme des professionnels de terrain immenses. Fort des attentes exprimées par ces derniers, Cler solutions a doté le programme Slime de meilleurs financements pour la coordination des dispositifs Slime et les actions de suivi après une visite à domicile pour les ménages les plus fragiles qui ont besoin d'un soutien renforcé.

Les objectifs d'ici 2025 : engager 100 collectivités dans un Slime et accompagner 100 000 ménages, grâce à un budget de 56 millions d'euros dédié au programme Slime sur 4 ans.”

Marie Moisan
Coordinatrice du programme Slime
au sein de Cler solutions

“Le logement est au cœur de nos vies. C'est à la fois un droit pour l'ensemble de nos concitoyens, un besoin de première nécessité et le socle indispensable sur lequel chacun peut construire son parcours. C'est pourquoi notre politique vise à lutter contre le sans-abrisme mais aussi contre le mal-logement et la précarité énergétique.

Aujourd’hui, trop de personnes doivent faire des choix inacceptables entre se chauffer au risque d’impayés ou ne plus se chauffer et subir les conséquences du froid sur leur santé et leur vie sociale. Le Département agit donc à la fois sur le paiement des factures d'énergie à travers le fonds de solidarité logement mais souhaite aussi agir sur les causes via le Slime.

En facilitant l'identification des ménages en situation de précarité énergétique et en allant directement à leur rencontre dans leur logement, le Slime permet d'apporter des solutions concrètes de court et moyen termes pour réduire leurs factures. C'est un vrai plus pour des ménages qui ne savent pas toujours à quelle porte frapper pour trouver des réponses à leur situation.

Depuis son déploiement progressif en 2023, le Slime c'est déjà plus de 200 visites à domicile, avec un objectif de 450 visites et 45 médiations locataires-bailleurs par an. Un début encourageant que nous comptons bien poursuivre !”

Jérôme Alemany

vice-président au Département de Loire-Atlantique en charge de l’Action sociale de proximité, de l’insertion et de la lutte contre l’exclusion





“Je réalise des visites socio-techniques chez les ménages en précarité énergétique. Ces visites uniques durent environ deux heures et se font en deux temps au domicile : le premier, un temps d’échange et de recueil d’informations, suivi d’une visite du logement où nous regardons le bâti, les installations, les appareils électriques etc. Nous abordons les éco-gestes essentiels. Nous distribuons aussi du matériel de petites économies d’énergie qui permet aux ménages de gagner en confort et/ou de faire baisser leurs factures. La visite est ensuite restituée dans un rapport à destination du ménage.

J’interviens pour deux Slime sur le territoire de la Loire-Atlantique. Que ce soit en milieu rural ou urbain, auprès de propriétaires ou de locataires, en maison ou appartement, je trouve que le Slime est un formidable outil qui permet non seulement de réaliser des économies d’énergie, mais surtout de reprendre (ou prendre pour certains) les cartes en mains et détenir un véritable pouvoir d’agir. “Savoir, c’est pouvoir”. Souvent, après nos visites, les ménages se sentent davantage acteurs (savoir lire une facture, comprendre sa consommation, etc). Ainsi les économies réalisées sur le budget “fluides” permettent au ménage de faire d’autres choix de consommation de d’avoir moins la sensation de “subir”.

C’est également un vecteur de mise en évidence de la précarité (sociale, financière...) et des problématiques dont souffrent les ménages les plus précaires. Il convient alors de faire remonter ces difficultés pour tenter d’impacter les grandes orientations de l’Action Sociale et les mesures sociales et financières prises par le Gouvernement. Le Slime offre aussi la possibilité de rompre l’isolement, d’apporter du lien et d’orienter vers les structures du tissu associatif local pour apporter des solutions concrètes aux personnes. “L’aller-vers” permet de toucher les plus isolés. Il permet également de rétablir des droits, dont certains ignorent les contours ou la marche à suivre pour les rétablir (chèque énergie, FSL énergie, Sollen, etc.). C’est un outil de justice sociale qui permet à certains de parvenir à limiter/éviter les impayés (éviter les coupures d’électricité/restriction etc ou de régler des litiges avec des fournisseurs d’énergie).

La plupart du temps, les ménages sont ravis de cette visite et reconnaissants. Sur la base d’une relation de confiance, les personnes nous accueillent chez elles. J’entends régulièrement des remerciements et de la reconnaissance suite à mon diagnostic. Récemment, une personne m’a dit “Merci, vous nous avez sortis de l’obscurité”.

Aussi, nous parvenons souvent à rétablir le dialogue entre le locataire et le propriétaire, amenant à la réalisation de travaux (plus ou moins importants), permettant un meilleur confort au quotidien, des économies d’énergie et le maintien du bien en bon état pour le propriétaire.

Dans les cas les plus conflictuels, nous pouvons proposer une médiation, menant le plus souvent à un compromis apportant de la sérénité mutuelle pour le propriétaire bailleur et le locataire.

De par ma formation de travailleuse sociale (CESF), j’y vois beaucoup de sens car l’énergie impacte un nombre important de domaines de la vie quotidienne (le budget, la santé, les liens sociaux, l’alimentation). C’est un dispositif clé prometteur qu’il conviendrait de déployer sur tous les territoires.”

Solenn Lespérance

travailleur(e) sociale et chargée de visite Slime
à Nantes Métropole et au Département de Loire-Atlantique
Association SOLIHA

“Dans le cadre de la plateforme de lutte contre la précarité énergétique portée par le CCAS de Grenoble, labellisée Slime en 2017, je réalise des accompagnements qui incluent une visite socio-technique à domicile puis, de manière quasi-systématique, un accompagnement renforcé.

Cet accompagnement peut inclure des actions de différents plans. Par exemple, le lien avec les fournisseurs d’énergie ou d’eau, avec le bailleur pour des demandes d’interventions techniques ou de travaux, avec les acteurs qui accompagnent aux travaux de rénovation thermique ou ceux ayant l’expertise de la non-décence des logements. J’accompagne aussi dans le recours au chèque énergie (plus d’un ménage sur 5 que j’accompagne ne l’avait pas reçu en 2023 bien qu’il y était éligible), à la gestion d’un budget et aux aides financières, à l’accès aux droits, ou encore à la prise en main des compteurs et au suivi de consommation d’énergie ou d’eau.

La première rencontre avec les ménages a très généralement lieu à domicile et c’est un atout très fort dans l’accompagnement. Les ménages ont besoin qu’on les voie chez eux, ils nous expriment la valeur symbolique qu’un tiers neutre puisse voir leurs équipements, puisse comprendre de manière fine ce qu’ils vivent chez eux. À la fois leurs difficultés, mais aussi leurs stratégies, ce qu’ils ont tenté, ce sur quoi ils se posent des questions, etc.

Pendant la visite à domicile on peut toucher du doigt des choses concrètes, objectiver la situation en faisant des mesures ensemble, installer du petit matériel immédiatement utile et avec des effets concrets et directement tangibles pour le ménage. Cela ouvre des horizons pour les personnes : “S’il est possible de diviser par deux mon débit d’eau en installant un simple mousseur dont je ne connaissais même pas l’existence avant la visite, alors il y a peut-être d’autres choses possibles sur d’autres dimensions, que je pourrais explorer...”. C’est un premier pas vers d’autres démarches, d’une temporalité plus longue. Le Slime permet cela. C’est très différent d’une rencontre au bureau. Des personnes m’ont déjà dit “Jamais je n’aurai poussé la porte d’un CCAS, mais là c’est différent, c’est le CCAS qui vient à moi”.

Bien sûr la question de l’énergie est au cœur de l’accompagnement Slime, mais le Slime va au-delà. Les visites sont le moyen d’aborder des sujets comme l’accès aux droits dans d’autres domaines que celui de l’énergie et du logement. On repère aussi en allant sur place des sujets en lien avec l’adaptation au vieillissement par exemple. Et puis les visites, c’est une entrée en matière pleine de soin, et j’ai souvent senti qu’elles pouvaient contribuer à restaurer un lien de confiance avec les institutions.”

Aude Mingam

chargée de visite Slime
au CCAS de Grenoble

“Figurez-vous qu'hier, en rentrant chez moi, je me suis rendu compte qu'il ne faisait que 18 °C. Forte de mon expérience et de mes discours quotidiens sur l'importance de n'allumer son chauffage que lorsque la température descend en dessous des 19 °C, je me suis donc dirigée vers ma chaudière pour mettre en route mon chauffage. J'ai ensuite purgé mes radiateurs et pu constater avec délice qu'ils chauffaient tous très bien et que le thermomètre remontait tranquillement. Et là, oh surprise ! tout d'un coup j'ai ressenti un phénomène étrange, une espèce de joie coupable... Je me suis sentie privilégiée... C'est fou de penser qu'en 2024 le simple fait de pouvoir avoir une température correcte dans son logement, pour y être bien, le soir, pour pouvoir se détendre, pouvoir se réveiller le matin en forme parce qu'il ne gèle pas dans la chambre est un privilège. Tristesse de constater que le chauffage est un luxe, que le confort minimum est devenu un luxe, que se maintenir en bonne santé est devenu un luxe !

J'aime mon métier, j'aime aller expliquer aux personnes en difficultés financières comment surveiller leurs consommations d'énergie, expliquer quels sont les appareils qui consomment et les gestes pour maîtriser leurs consommations. J'aime expliquer le bénéfice de l'isolation, celui de la ventilation. J'ai plaisir à distribuer des rideaux isolants, des ampoules LED, des boudins de porte pour améliorer leur confort. La CESF qui m'accompagne, fait de son mieux pour atténuer les difficultés financières.

Parfois, une grand-mère nous raconte ses difficultés relationnelles avec un enfant qui ne pourra pas venir fixer la tringle du rideau en question. Parfois elle pleure un peu... Parfois elle nous embrasse quand nous partons, juste parce que nous avons passé un moment avec elle et proposé de petites solutions.

Notre plus-value c'est de pouvoir passer un peu de temps avec ces personnes, de pouvoir les réconforter, même momentanément.”

Delphine Jourdan

chargée de visite Slime

au Département des Pyrénées-Orientales

“Assistante sociale depuis une dizaine d'années, j'accompagne les habitants qui rencontrent des difficultés sociales et les aide dans leurs démarches d'accès aux droits et d'insertion.

C'est un avantage de pouvoir solliciter les conseillères du Pôle Inclusion Financière du CCAS de Grenoble si j'accompagne un usager se plaignant de charges excessives dans son logement, d'une mauvaise isolation... En effet, les conseillères interviennent gratuitement à domicile, donnent des solutions concrètes pour faire diminuer les consommations et mettent à disposition des petits matériels économies et ludiques. Elles peuvent aussi réaliser un

diagnostic socio-technique précis, véritable outil pour pouvoir négocier avec le bailleur si des travaux s'avèrent nécessaires.

Ce travail en collaboration est vraiment indispensable pour accompagner au mieux le public reçu et ainsi pouvoir réfléchir ensemble aux propositions. Les plus adaptées à mettre en place (demande d'aides financières, travaux, orientations sur des associations plus spécialisées comme l'ADIL).”

Clarisse Viaouët

assistante sociale au Département de l'Isère

“Nous avons fait appel à Énergie Réunion pour un diagnostic énergétique et pour une demande de chauffe-eau solaire. Nous étions perdus face à nos factures EDF qui étaient de plus en plus élevées.

Le diagnostic énergétique était bien accentué sur nos habitudes de consommation et les équipements que nous possédons. Grâce à ce diagnostic, nous avons pu identifier les équipements qui consommaient beaucoup, comme le chauffe-eau électrique.

Nous avions entendu parler du dispositif EcoSolidaire de la Région Réunion pour aider les ménages modestes. Le technicien nous a proposé le dispositif Agir+ afin de bénéficier des aides financières pour l'installation de brasseur d'air pour réduire l'utilisation de la climatisation. C'est ce que nous avons fait.

Grâce à la visite, le conseiller nous a orientés vers d'autres aides financières. Nous avons donc pu entreprendre d'autres travaux de rénovation avec les aides Agir +, notamment l'isolation de la toiture et la pose d'une toiture performante. Aujourd'hui, je rencontre des soucis avec la société qui est intervenue pour l'isolation. La technicienne fera remonter le problème à EDF via la fiche de suivi qu'ils ont mis en place. Nous espérons trouver une solution.

Ce qui est très intéressant, c'est que la technicienne a repris contact avec nous afin de faire un suivi post-travaux, et de ma consommation électrique.”

Joëlle

en précarité énergétique à la Réunion,
accompagnée dans le cadre du Slime



“Alors qu'on faisait le point sur mon dossier de demande de RSA, j'ai signalé à mon assistante sociale que j'avais une régularisation de 800 euros à payer pour l'électricité. Elle a alors proposé de me mettre en contact avec une chargée de visite Slime.

J'habite un logement sous les toits dans une grande copropriété. L'hiver, j'ai froid car c'est mal isolé. L'été, il fait 30° et c'est insupportable, même la nuit.

La chargée de visite est venue sur place. Elle a fait le tour du logement et établi un diagnostic. Dans un premier temps elle m'a fourni du petit matériel. Par exemple un système isolant autour de ma porte d'entrée et je ne sens plus l'air venir de l'escalier.

Il est aussi prévu que soient installés un brasseur d'air et un brise-soleil pour que je supporte mieux les hausses de température.”

Nils

en précarité énergétique à Montpellier,
accompagné dans le cadre du Slime

La précarité énergétique, un fléau qui touche 12 millions de personnes en France

Depuis la loi Grenelle 2 votée en 2010, la précarité énergétique est reconnue comme un problème social distinct de la pauvreté monétaire, dont l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), créé en 2011, permet de suivre l'évolution en France.

Concrètement, la précarité énergétique concerne les personnes ayant des difficultés à chauffer correctement leur logement, et ceci à un coût acceptable.

Elle est souvent le résultat de deux facteurs :

- les mauvaises performances énergétiques du logement (absence d'isolation, systèmes de production de chauffage et d'eau chaude vétustes), qui entraînent des factures d'énergie élevées,
- les faibles ressources des ménages, qui ne peuvent faire face à ces factures.

Selon l'ONPE, un ménage est en situation de précarité énergétique si :

- son taux d'effort énergétique dépasse les 8%, c'est à dire si ses factures d'énergie (électricité, gaz, eau, fioul, etc.) représentent plus de 8% de tous ses revenus cumulés (salaires, allocations, etc.);

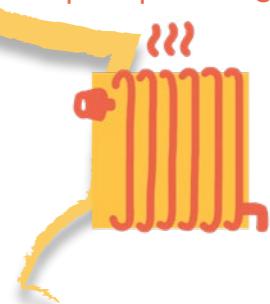


Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.*

30 % des ménages déclarent avoir souffert du froid pendant au moins 24h en 2024 et 42 % de la chaleur.²



75 % des foyers réduisent leur chauffage pour ne pas avoir de factures trop élevées, soit 6 points de plus qu'en 2023.³



On dénombre encore 4,8 millions de passoires thermiques (classes F et G) en France métropolitaine.⁴



Un million d'interventions pour impayés de factures d'énergie ont été comptabilisées en 2023.⁵

12 millions de personnes
sont dans cette situation en France,
soit **18 % de la population**

* loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2

2-3-Médiateur de l'énergie - 2024 • 4-ONPE - 2023 • 5-Médiateur de l'énergie - 2024

“La généralisation de la rénovation performante des logements les plus énergivores doit être vue comme un investissement

“Non seulement la précarité énergétique ne recule pas significativement, mais la part des ménages déclarant s'imposer des restrictions de chauffage pour des raisons financières ne cesse d'augmenter. Le manque de stabilité budgétaire, de volonté politique claire et d'objectifs chiffrés se traduit sur le terrain par une véritable souffrance des professionnels de l'accompagnement, qui sont pris en étau entre les ménages en difficulté et des décisions politiques qui changent constamment. La généralisation de la rénovation performante des logements les plus énergivores doit être vue comme un investissement et non comme une dépense sèche. Le coût de l'inaction sera bien plus élevé. À ne pas s'attaquer au problème, on prépare une bombe sociale.”

Marie Moisan
Coordinatrice du programme Slime
au sein de Cler solutions



Lancée en 2025, Cler solutions est une filiale du réseau Cler et elle accompagne et facilite le passage à l'action des acteurs des territoires pour accélérer une transition énergétique juste et ambitieuse.